

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD
www.avant-pays-savoysard.com

SOMMAIRE

Les faits marquants 2024	2
Les missions réalisées au service du territoire de l'Avant-Pays Savoyard	3
Aménagement, planification, urbanisme et cartographie (SCoT et SIG)	3
Transition énergétique et Habitat	6
Mobilités	8
Activités de pleine nature et tourisme	10
Lecture publique et réseau des bibliothèques de l'Avant-Pays Savoyard	14
Culture	18
Programmation LEADER 2021-2027.....	22
Vie de la structure	26
Projets internes	26
Bilan financier	27
Perspectives 2025.....	28

LES FAITS MARQUANTS 2024

Janvier

- 1^{er} Comité d'Audition LEADER SUD, ça y est la **programmation LEADER 2023-2027 est officiellement lancée !**

Février

- 8 février : **Copil annuel Natura 2000 à Yenne**

Mars

- 7 Mars : **Atelier de concertation sur le schéma des Espaces Naturels sensibles**

Avril

- La majorité des Appels à Projets LEADER sont ouverts
- 20 avril : **Inauguration de l'aire de services vélos et de l'offre randonnée de Jongieux**

Mai

- 16 Mai : **2^{ème} édition du Défi des écoliers éco-mobilité**
- 31 Mai et 1^{er} Juin : **1^{ère} édition d'En Avant le Printemps !**

Juin

Juillet

Août

Septembre

- Distribution des fonds commun tournant aux bibliothèques REZO LIRE

Octobre

- Du 26 Octobre au 8 Novembre "**En Avant Pays Le Livre**"

Novembre

Décembre

- 9 décembre : **Lancement du 1^{er} Défi à énergie Positive des familles**

LES MISSIONS REALISEES AU SERVICE DU TERRITOIRE DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Aménagement, planification, urbanisme et cartographie (SCoT et SIG)

Inventaires des zones d'activités économiques

L'objectif posé pour cette mission réalisée pour chaque communauté de communes est de **rendre compte des propriétaires des terrains en zone d'activités économiques, des entreprises occupantes et du taux de vacance de l'immobilier à vocation économique au sein de chaque zone communautaire**. Un travail supplémentaire d'analyse a été fourni pour mieux connaître l'état de l'occupation de ces zones d'activité, l'état de la vacance ou encore l'occupation du sol pour chaque zone d'activité communautaire.

Chaque communauté de communes a délibéré pour valider ces inventaires. Réalisés dans le cadre de la loi Climat et Résilience de 2021, ils doivent être actualisés tous les 6 ans au plus tard à compter de l'année 2023.



Rapport d'artificialisation des sols

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience de 2021, les communes doivent réaliser tous les trois ans des rapports d'artificialisation des sols afin de rendre compte de l'atteinte ou non des objectifs nationaux de réduction de la

consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF). Le SMAPS a proposé un accompagnement pédagogique des communes et a initié le travail en septembre 2024. Les 34 communes seront rencontrées pour réaliser ce travail et proposer des données vérifiées et fiables. Cette mission s'achèvera dans le courant 2025.

Déploiement de l'Occupation du Sol à Grande Echelle

Avec la mesure de la réduction de l'artificialisation des sols qui s'appliquera à compter de 2031, l'institut national d'information géographique et forestière (IGN) déploie progressivement l'Occupation du Sol à Grande Echelle. Avant de publier le 1^{er} millésime basé sur les prises de vue aérienne de 2022, l'IGN a sollicité les techniciens des collectivités savoyardes pour apporter des corrections. Le SMAPS a ainsi participé à ces boucles de corrections pour faire part d'éventuelles erreurs pour l'Avant-Pays Savoyard. La quasi-totalité des signalements faits ont été pris en compte et intégré à la version finale 2022.

Lancement du projet d'un SIG départemental des infrastructures cyclables

Dans le cadre du développement du Plan Vélo voté en 2023 par le conseil départemental, **l'enjeu d'une donnée géographique fiable et homogène des aménagements cyclables à**

l'échelle du département a émergé. Afin d'entreprendre ce chantier, l'Agence Alpine des Territoires (AGATE) a été missionnée en 2023 par le Département pour un état des lieux de la donnée existante dans les collectivités et a rendu son diagnostic à la fin de l'année 2024. Il en est notamment ressorti que les données géographiques liées aux infrastructures cyclables n'étaient pas uniformes et que les usages de ces mêmes données différaient d'un territoire à l'autre. L'élaboration d'un modèle commun à l'échelle de la Savoie est apparue comme le moyen de mieux organiser le partage des maîtrises d'ouvrage entre collectivités, notamment en matière d'entretien des infrastructures, entretien qui est souvent au cœur des enjeux financiers. **Ce travail sera aussi précieux pour alimenter tous les outils de géolocalisation et les calculateurs d'itinéraires pour les déplacements des usagers et touristes à vélo.** Enfin, la mise en place de ce modèle de données fournirait **des informations capables de faciliter les interventions des secours** par exemple (localisation du point d'entrée de la piste, présence de barrière, d'enrochement, etc.). **Le Département pilotera cette démarche dans une logique de contribution de chacun des territoires,** et le SMAPS a donné son accord pour participer à ce travail qui se prolongera en 2025.

Un outil de gestion du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

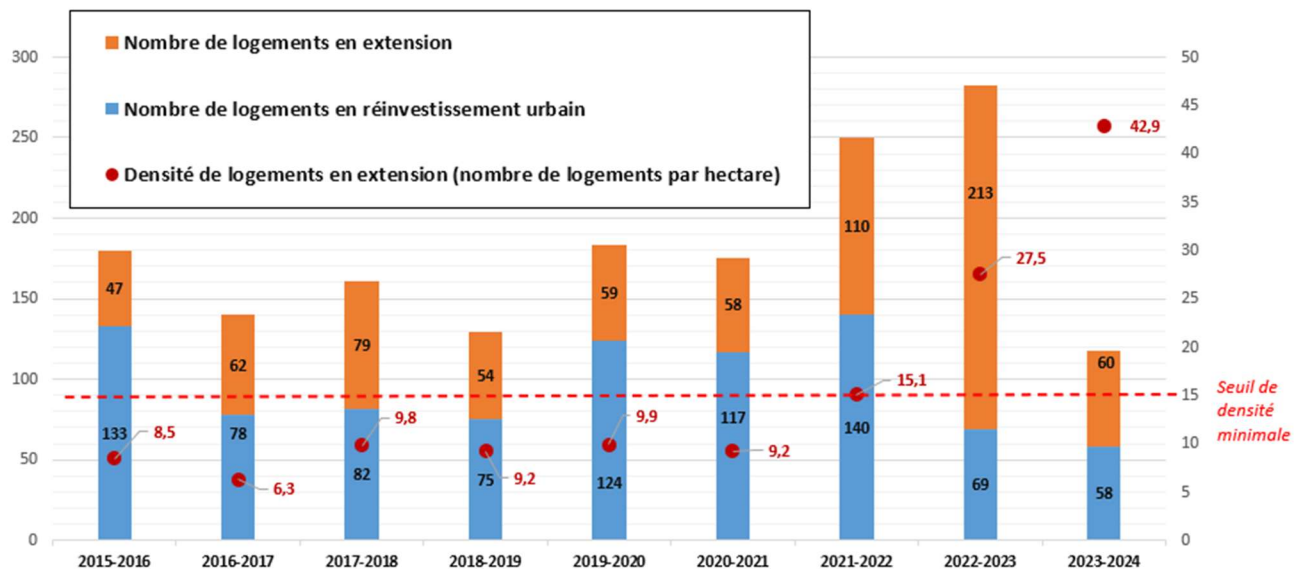
Le PNR de Chartreuse compte 1 500 km d'itinéraires de promenade et de randonnée répartis sur 7 EPCI différents qui sont responsables de la gestion et de l'entretien de ces sentiers. Il n'existe encore aucun outil commun de gestion de ces itinéraires et une démarche a été initiée dès 2022 auprès des collectivités et de leurs services tourisme et SIG pour évaluer leurs attentes. Sur les 7 EPCI concernés, seuls deux disposent à ce jour d'un

outil de gestion du PDIPR. L'objectif de la démarche est de **mutualiser la gestion et les coûts et d'harmoniser les données à l'échelle des collectivités concernées par le périmètre du Parc de Chartreuse.** La priorité est d'abord donnée au développement d'un volet de **gestion des itinéraires de promenades et de randonnées puis s'ouvrira dans un second temps à une valorisation auprès du grand public.** Les collectivités souhaitent une interopérabilité avec les données du PNR du Massif des Bauges et du Vercors. Les 3 EPCI du SMAPS sont intégrés à la démarche pour disposer d'une donnée harmonisée des itinéraires de promenades et de randonnées à l'échelle de l'Avant-Pays Savoyard, allant donc au-delà du périmètre couvert par le Parc Naturel Régional de Chartreuse. La démarche se poursuivra en 2025 dans le cadre de rencontres régulières.

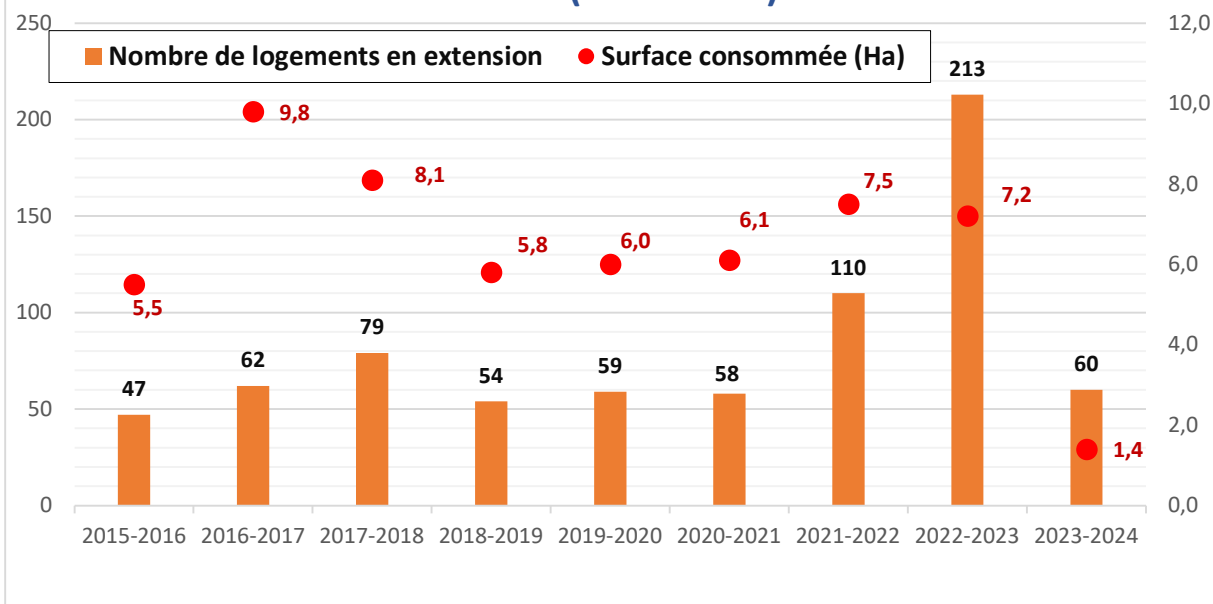
Evolution de la consommation d'espace

Le suivi annuel de la consommation d'espace 2023/2024 réalisé a permis d'enregistrer **une baisse importante du nombre de logements autorisés.** Ce ralentissement intervient après une période 2021-2023 où 532 logements ont été autorisés, tendance qui est largement supérieure aux années précédentes avec 9 orientations d'aménagement et de programmation inscrites dans des PLU en passe d'être réalisées. Toutefois, la densité des 60 logements en extension s'élève à près de 43 logements par hectare, signe que les opérations prévues sont essentiellement des logements collectifs et que le parc de logements au sein de l'Avant-Pays Savoyard se diversifie au-delà du logement individuel (fig. 1). Cette densité implique aussi une forte baisse de la consommation foncière avec seulement 1,4 hectare consommé pour une soixantaine de logements en extension urbaine, là où ce nombre de logement en extension équivalait auparavant à environ 6-7 hectares d'espaces agricoles ou forestiers (fig. 2).

Nombre de logement autorisés et densité des logements en extension (2015-2024)



Nombre de logements et espace consommé en extension (2015-2024)



Transition énergétique et Habitat

De la démarche TEPOS au Contrat d'Objectif Territorial

L'année 2023 a vu s'achever la démarche Territoire à Energie Positive en faveur de la transition énergétique du territoire, celle-ci se poursuit et s'approfondi désormais dans le



cadre d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) conclu avec l'Ademe. Ce dispositif vise à accélérer la transition écologique dans toutes les politiques des collectivités et **le COT a vocation à constituer la feuille de route des trois intercommunalités et du Syndicat Mixte pour la période 2024-2027.** L'ensemble des **sujets de la transition écologique y sont en jeu : de l'adaptation au changement climatique, à l'économie circulaire, en passant par les énergies renouvelables et l'accompagnement de tous les acteurs du territoire à la transition.** En 2024 un état des lieux a été réalisé pour les trois EPCI sur les référentiels Climat-Air-Energie et Economie Circulaire de l'Ademe. Le Syndicat Mixte s'est mobilisé pour faciliter les diagnostics, et a accompagné la réflexion des élus en vue **d'élaborer des plans d'actions au niveau de chaque EPCI et au SMAPS.**

Soutien de projets performants avec le Contrat Chaleur Renouvelable (CCR)

Contractualisé avec Grand Lac et l'Ademe pour une période de 3 ans (de mai 2022 à avril 2025), le CCR permet de financer de l'animation et de la communication pour faire émerger des projets, des études d'opportunités et de l'aide à l'investissement. Le CCR est entré dans sa dernière année en 2024.



CHIFFRES CLES

100 projets accompagnés

dont 41 en Avant-Pays Savoyard

3 études d'opportunité de réseau de chaleur

6 visites techniques réalisées, dont 2 en Avant-Pays savoyard

7 projets aidés

1 180MWhEnR équivalent (biomasse, géothermie et solaire thermique)

545 000 € en dépenses

Soutien financier aux rénovations du patrimoine public

Le SMAPS finance l'accompagnement par l'ASDER des communes de l'Avant-Pays Savoyard dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, de changement de système de chauffage et d'installation de systèmes solaire photovoltaïques. **En 2024, ce sont 16 projets accompagnés dans l'Avant-Pays Savoyard, dont 4 rénovations énergétiques, 7 études d'installation d'énergie renouvelable (PV et réseau de chaleur) et 5 accompagnements au choix d'énergie de chauffage.**



Installations photovoltaïques salle des fêtes et école de Rochefort - mai 2024

Mobilisation des acteurs locaux dans la transition



Engager les entreprises à relever le défi en matière de préservation de l'environnement : tel est le but de la campagne « Eco-défis pour les entreprises artisanales et commerciales » initiée en 2022 avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. En 2024, 6 nouvelles entreprises ont été récompensées pour leurs actions et leur engagement en faveur de l'environnement. Au total, c'est une quinzaine d'entreprises qui sont maintenant labellisées.

Toujours dans cette visée de mobiliser les acteurs locaux sur ces sujets, le SMAPS a lancé le 09 décembre 2024, pour une durée de 4 mois, le **DEFI A ENERGIE POSITIVE pour sensibiliser les familles**. Une vingtaine de foyers réunis en 4 équipes a participé à un défi d'économies d'eau et d'énergie. La mission ? Réduire ses consommations d'eau et d'énergie par rapport à l'hiver précédent...et aux autres équipes ! Pour se faire, le SMAPS a mis à disposition des équipes du matériel pour réaliser des économies, des conseils et une équipe de conseillers de l'ASDER. L'activité a enfin porté sur **l'information et le suivi auprès des collectivités locales des initiatives et projets, et le suivi des dispositifs de l'Etat en matière de transition et adaptation** : définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables, participation à la COP Atténuation, ou encore préparation de l'avenant au Contrat de Réussite de la Transition Ecologique (CRTE).



Agir en faveur de l'habitat

La politique Habitat s'appuie d'abord sur le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), dispositif qui succède au SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat) ; et également sur une Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat (OPAH). Le Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH), porte d'entrée des habitants pour être accompagnés dans leur projet de réhabilitation, est assurée depuis de nombreuses années en Savoie par l'ASDER. **Le SMAPS a renouvelé sa convention avec l'ASDER pour mener à bien ces missions d'accompagnements localement (permanences, accueils téléphonique et événements)**. L'OPAH est quant à elle mise en œuvre par SOLIHA et l'ASDER. Elle vise à **accompagner les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique et d'adaptation de leurs logements** au vieillissement et/ou au handicap. De façon plus transversale, les objectifs de cette OPAH sont la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, et contre la vacance des logements. **Après une première année, les résultats de l'OPAH sont très encourageants, avec des objectifs déjà atteints sur le volet Adaptation des logements, ce qui a conduit les élus à décider un renforcement des objectifs pour la suite de l'OPAH.**

Mobilités

Déploiement de la politique cyclable

Le programme Avelo2 soutenu par l'Ademe de 2022 à 2024 a permis d'accélérer le déploiement de la politique cyclable en Avant-Pays Savoyard sur tous ces aspects (services vélos, infrastructures cyclables, animations tous publics, stationnements, etc.). Le dispositif Réflex Vélo de prêt de Vélos à Assistance Electrique a été consolidé avec près de 50 bénéficiaires touchés et près de 17 000 kms parcourus. Un programme d'animations vélos a quant à lui permis de toucher toujours plus d'utilisateurs pour se familiariser avec la pratique du vélo, ou encore la réparation. Différentes études d'aménagements cyclables sur des segments identifiés au Schéma directeur cyclable, coordonné par le SMAPS : sécurisation entre Pont-de-Beauvoisin Isère et Savoie ; sécurisation rive est du Lac d'Aiguebelette ; liaison entre le Hameau des Bottières. Le Défi des écoliers a été reconduit pour la 2^{ème} édition, touchant 15 écoles du territoire et plus de 1500 écoliers. **Toutes ces actions permettent d'augmenter la pratique du vélo comme moyen de transport pour les trajets de proximité et du quotidien, comme pour la découverte touristique du territoire, et agissent en faveur de la santé et du cadre de vie de tous les habitants.**

50 habitants bénéficiaires d'un prêt de VAE avec le « Réflex Vélo »

17 000 KM PARCOURUS
soit 2 t.CO2 eq. évités

40 ANIMATIONS Vélos dans les écoles et 10 animations locales

340 000 KM DE TRAJETS COVOITURAGE incités financièrement par le SMAPS

+50 % DES TRAJETS EN COVOITURAGE
entre l'Avant-Pays Savoyard et le reste de la Savoie

26 COMMUNES ont enregistré au moins un trajet en covoiturage

145 000 € FINANCES au bénéfice des communes et EPCI (études, AMO, animations et services vélos, gratification au covoiturage...)



Défi des écoliers – Novalaise - mai 2024

Lancement du projet ALCOTRA-AMICI « Actions de Mobilité Innovantes, Coopératives et Intégrées »

Ce projet soutenu par l'UE pour la période 2024-2026 est mené en partenariat avec la Città Metropolitana di Torino, l'Unione

Montana Val di Susa (It) et l'agglomération Arlysère. Il vise à sensibiliser aux enjeux d'une mobilité plus durable, alternative à la voiture individuelle, pour faciliter le transport des individus et des marchandises en zone périurbaine. **Il comprend la mise en œuvre d'actions pour consolider une culture commune autour de la mobilité durable, ses enjeux et ses solutions alternatives à la voiture individuelle. Il envisage la mise en**

œuvre concrète de nouveaux services de mobilité ou infrastructures sur les territoires du projet dont l'Avant-Pays Savoyard.

Ce projet représente un budget de 680 025 € avec un soutien à 80 % de subvention FEDER (soit 540 000 €). Il a été convenu que les actions de sensibilisation à la mobilité vers tous les publics (Défi des écoliers, accompagnement des écoles, etc.) soient portées par le SMAPS (pour 154 000 €). Le projet AMICI permettra de financer les projets de mobilité portés par les trois communautés de communes pour 390 000 €. Les élu(e)s de la CCY ont décidé de mettre à profit le financement AMICI pour concevoir et expérimenter un nouveau service de Transport à la demande avec un minibus cédé par la Région. Les élu(e)s de la CCVG souhaitent sécuriser et jalonner un nouvel itinéraire cyclo-touristique local ; et enfin les élu(e)s de la CCLA ont décidé d'expérimenter des solutions en faveur du covoiturage (aménagement d'arrêts de covoiturage notamment).

Développement du covoiturage

En 2022 après une enquête sur les pratiques de covoiturage qui a réuni plus de 700 réponses des habitants, le SMAPS a acté des orientations pour une stratégie en faveur de la pratique du covoiturage. Fin 2023 a été lancée une campagne d'incitations financières au covoiturage à partir de l'utilisation de la plateforme numérique BlaBlaCar Daily, afin de penser un dispositif incitatif de manière concerté avec l'ensemble des territoires de la Savoie.

Le bilan de cette première année d'expérimentation du dispositif est très positif avec une augmentation significative du nombre de trajets réalisés, objectivés par le Registre national de Preuves de Covoiturage : passage d'une moyenne de 300 trajets par mois début 2023 à 1 300 trajets par mois à fin 2024 soit un an après le lancement. La dynamique d'inscription des habitants dans le dispositif est forte, avec en moyenne 30 à 50

nouveaux habitants inscrits sur la plateforme chaque mois. De même, les covoitureurs actifs en constante progression, passant de 170 personnes en 2023 à 500 personnes fin 2024. Et enfin, le constat que les origines et destination des trajets concernés sur notre territoire touchent au plus près les habitants avec 26 communes de l'Avant-Pays Savoyard justifiant d'au moins un trajet covoituré (avec près de 300 trajets mensuels par exemple pour Yenne, Novalaise, Nances, Pont de Beauvoisin ou Belmont-Tramonet). L'année 2024 a également vu le rendu d'une étude portant sur la définition d'un schéma local des aires de covoiturage, qui envisage d'améliorer les capacités et le confort sur 12 aires de covoiturage locales ou structurantes : ce schéma a été validé par chaque communauté de communes.

Préfiguration du Service Express Régional Métropolitain

Suite à la Loi SERM promulguée en décembre 2023, les élu(e)s de l'Avant-Pays savoyard se sont mobilisés aux côtés de l'Etat, de la Région et des territoires de Métropole Savoie afin de rejoindre le périmètre de préfiguration d'un Service express régional métropolitain chambérien. L'automne a permis aux collectivités la préparation d'un dossier de demande de labellisation, qui a été déposé en décembre 2024 et qui a donné lieu à la labellisation du projet chambérien parmi les premiers SERM de France. C'est une opportunité pour le territoire de l'Avant-Pays savoyard pour co-construire une offre multimodale de services, s'appuyant sur l'augmentation de la desserte ferroviaire particulièrement sur l'axe Aix-les-Bains Montmélian.



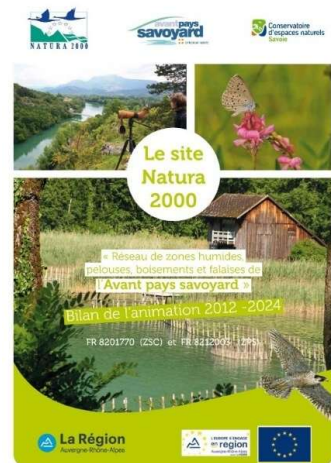
Lancement de la préfiguration du SERM Chambéry – Métropole Savoie et Avant-Pays Savoyard - mars 2024

Activités de pleine nature et tourisme

Suivi des sites naturels

Evolution de la gouvernance des sites Natura 2000

Suite au transfert de l'autorité administrative des sites Natura 2000 de l'Etat auprès de la Région, **le site Natura 2000 de l'Avant Pays-Savoie a été officiellement retenu comme « site emblématique » dont la gestion sera reprise en régie directe par la Région au 1^{er} janvier 2025. Un important temps de travail a été consacré à la préparation du transfert du site à la Région** : archivage numérique des dossiers réalisés depuis 2012, conception d'un document BILAN. L'année marque ainsi la fin de la convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Savoie avec une vingtaine de jours de missions annuels jusque-là pris en charge par le dispositif Natura 2000.



Déployer des animations vers les plus jeunes

En 2024, le dispositif a permis la prise en charge d'interventions pédagogiques au sein des écoles de Billième, S^t Jean-de-Chevelu et Verel-de-Montbel ; soit 3 classes et 69 élèves



Intervention FNE à l'école de Verel-de-Montbel et à Billième

Suivis naturalistes et de travaux de gestion

L'année a permis la poursuite des suivis scientifiques sur le Marais des Grands Champs, le Marais des Rives, les grottes des Echelles. Suivis de travaux de gestion (pâturage, fauche, broyage, bûcheronnage, lutte contre EEE, gestion hydraulique) : marais des Lagneux, marais des Rives, marais des Grands Champs, marais riverains du lac d'Aiguebelette (S^t Alban-de Montbel, Lépin-le-Lac, Nances), marais de la Crusille.

Des actions ponctuelles menées sur les Sites

Lacs de Chevelu > Concertation avec le GAEC de la Méline pour les prairies en bordure de la Méline.

Marais des Grands champs > Conception et pose d'un panneau d'information sur le site en lien avec la création d'une offre de randonnée pédestre.

Marais de Lagneux > Installation de panneaux d'identification des oiseaux pour l'observatoire du Marais.



Exemple de panneau installé au sein de l'Observatoire du Marais de Lagneux.

Les évaluations d'incidences Natura 2000

- **Falaises du Banchet** : Travaux AREA de sécurisation du tunnel de Dullin ;
- **Forêts et falaises à Rochefort** (lieu-dit la Craz) : Travaux d'agrandissement d'une plateforme de stockage de matériaux inertes ;
- **Forêt du Mont Tournier (La Balme)** : Travaux d'entretien sous les lignes à Haute Tension RTE ;
- **Communes de Yenne, Billième, Saint-Jean-de-Chevelu et St-Paul sur Yenne** : Epandage des boues pour le projet de STEP de la coopérative laitière de Yenne ;
- **Grottes des Echelles** : Adaptation des modalités de réalisation des activités sur le site ;
- **Forêt de Saint-Maurice-de-Rotherens** : Projet de création de desserte forestière en forêt (ONF).

Suivi du schéma départemental des ENS

En 2023, le Département de la Savoie s'est engagé dans la mise en place de son premier Schéma d'Espaces Naturels Sensibles. Un atelier de concertation local s'est déroulé le 07 mars à la CCVG. Le Département s'appuie sur le SMAPS pour la mise en œuvre du schéma sur le territoire. Environ 20 sites sont envisagés pour intégrer le premier schéma. Suite à l'atelier de concertation, à la consultation des acteurs du milieu agricole et des communes par le Département, **aucun site n'a été proposé à l'échelle des 3 communautés de communes. A la demande de la commune de Saint-Genix-les-Villages, le SMAPS a sollicité la réintégration du site des pelouses sèches de Grésin et Saint-Maurice-de-Rotherens** sur la base d'un périmètre d'étude restreint (notamment vis-à-vis des enjeux agricoles).

Appui au développement touristique

Evolution de la gouvernance « Tourisme » en Avant-Pays Savoyard

L'année 2024 a été marquée par la fin de la coopération touristique des trois communautés de communes au sein de la Destination « Pays du lac d'Aiguebelette ». Toutes les actions de promotion et de stratégie touristique seront donc reprises au sein de chacun des 3 territoires d'accueil dès 2025. **Les élu(e)s se sont accordé(e)s pour dire que la destination à l'échelle de l'Avant-Pays Savoyard ne trouvait plus sa pertinence** et que le manque de moyens d'animation et de volonté partagée de travail en commun nécessitait d'en acter la fin. Les équipes techniques des 3 offices de tourisme du territoire pourront poursuivre ponctuellement des projets communs.

La Destination touristique n'existant plus, chacun devra trouver des outils et alliances pour valoriser ses offres et ses adhérents.

Observatoire du tourisme

En 2024 le SMAPS a pris en charge la deuxième année d'observatoire du tourisme du Pays du lac d'Aiguebelette, mission coordonnée par Agate. Ce travail vise à objectiver les impacts de la fréquentation touristique en matière socio-économique et à servir d'outil d'aide à la décision en matière de stratégie touristique (inventaire des stocks de lits touristiques, évaluation des taux de remplissage, analyse des flux des visiteurs, etc). Le travail avec les offices de tourisme a notamment consisté à concevoir un tableau de bord et à réaliser une enquête clientèle en ligne dont les résultats n'ont pas pu être exploités faute d'un nombre suffisant de répondants. Le prestataire G2A, expert de l'observation du tourisme a poursuivi le suivi de la fréquentation du territoire.

Accompagnement de prestataires touristiques en 2024

Plusieurs projets privés ont été accompagnés en lien avec Auvergne-Rhône-Alpes-Economie, afin de mieux répondre aux besoins et attentes des clientèles locales : **développement d'une activité en lien avec le trail (sur la CCLA) ; un projet d'aire naturelle de camping à la Bridoire ou encore une activité de réparation et location vélos à Lépin-le-lac ; un projet hôtelier et d'accueil de groupes pour l'ancien gîte d'étape du Vernay à Saint-Maurice-de-Rotherens.**

Montée en compétence des acteurs du tourisme

L'année a également été marquée par la fin du programme « Mission tourisme » porté par le SMAPS pour les offices de tourisme et les prestataires touristiques du territoire. Plus de 13 formations ont été réalisées pour 122 bénéficiaires.

Participation aux réseaux « tourisme de Savoie »

Le suivi des réseaux tourisme s'est poursuivi à l'échelle supra-territoriale, avec une participation au Club des développeurs tourisme Savoie, au Réseau Rando Savoie (CD73 et Agate), au suivi des Données de comptages sur les APN et enfin à la Commission départementale des Equipements, Sites et Itinéraires (CDESI).

Appui à l'émergence et suivi des projets éco-touristiques

Cette année a permis la poursuite du **partenariat avec le comité de Savoie de la FFRP** pour le suivi et l'entretien du balisage du réseau PDIPR avec des interventions sur le massif du Mont Tournier (CCY) et la commune de Verel-de-Montbel (CCVG). **Sur la commune d'Ayn, un projet de sentier thématique sur le thème de la forêt et du changement climatique dans la forêt communale** a été suivi avec l'appui à l'organisation des concertations, la rédaction des cahiers des charges, le lancement des consultations et le démarrage de l'étude. A Saint-Genix-les-Villages, un appui a été apporté pour concevoir la signalétique et imaginer le projet artistique au sein des **aménagement des berges et terrasse du Guiers**. Le projet de **valorisation du site de château de Mauchamp** à Saint-Maurice-de-Rotherens, commune déléguée, a bénéficié d'un soutien technique et d'appui pour la rédaction des demandes de subventions. Sur la CC du lac d'Aiguebelette a été finalisé l'appui à l'amélioration de l'offre de randonnée avec notamment la création de la **boucle de la Pierre des Millières** au départ de Gerbaix, et l'installation de mobiliers d'accueil et d'informations. Enfin, l'accompagnement pour la réactualisation/ évolution du circuit de la **Vache et du Follaton**.



Valorisation du GR65 – Chemin de Compostelle

- Réunion régionale des acteurs en AURA ;
- Réunions départementales à Grésy sur Aix et à Jongieux.

Cyclo / VTT

- Comité technique pour le suivi des itinéraires de la **Base VTT labellisée par la FFCT** : le 04/03 ;
- Participation aux comités de pilotage du projet de **Véloroute des 5 lacs** pour le tronçon Sud entre la galerie du Chat et le lac de Paladru > étapes de validation du tracé au regard des contraintes d'aménagement et du potentiel touristique ;
- Suivi de la boucle VAE des **Coteaux du lac** (04/07).

Course d'Orientation

- Conception du parcours d'orientation famille du village de Dullin (10 balises) ;
Participation à la conception de 2 parcours d'orientation lacustres par la CCLA.



Autres missions réalisées

- Projet de création d'une offre **d'itinérance équestre** en lien avec le PNR de Chartreuse : Boucle du lac d'Aiguebelette et itinéraire « Les **Chemins de Mandrin** » reliant la Chartreuse à Valence via S^t Genix-les-Villages et le lac d'Aiguebelette ;
- Projet d'évolution du décollage de **parapente du Banchet** sur la commune d'Ayn ;
- Accompagnement de la **Base Trail du lac d'Aiguebelette** : Poursuite de la mise en œuvre de l'offre de parcours ;
- **Suivi de données d'éco-compteurs vélos** à Billième et St-Alban de Montbel ;
- **Suivi des compteurs piétons** de S^t Maurice de Rotherens et de la passerelle du Grenant à La Bridoire, site d'escalade de la Balme, parcours de CO de Nances ;
- Projet de mise en œuvre d'une **œuvre d'art refuge à Jongieux** en lien avec la valorisation du Chemin de S^t Jacques-de-Compostelle (**appel à projets « Fenêtres sur le paysage »**).

Lecture publique et réseau des bibliothèques de l'Avant-Pays Savoyard

Animation et développement des publics

« En Avant Pays Le Livre ! » : nouveau format, nouvelle édition

Du 26 octobre au 08 novembre, une nouvelle édition, nouveau format, d'En Avant-Pays le livre s'est déroulée. A taille plus humaine, cet événement entièrement gratuit a permis de proposer vingt animations autour du livre et de la lecture aux habitants (grand public ou réservé aux publics des structures d'accueil).

Pendant deux semaines, des animations autour du livre et de la lecture se sont déroulées un peu partout : atelier d'écriture, yoga et conte, danse et Livre, atelier créatif, animations autour du livre, conférences et quizz littéraires, etc. Afin de lancer cet événement, une journée de spectacle a eu lieu le samedi 26 octobre à la salle polyvalente de S^t Genix-les-Villages avec un spectacle « Un mystérieux voyage en forêt » de la compagnie « La fabrique des petites utopies ».



Bilan chiffré de l'édition 2024 d'En Avant-Pays Le Livre



Prêt de malles pédagogiques

Des malles pédagogiques ont été créées autour de différentes thématiques pour des enfants de 0 à 10 ans. Les bibliothèques, les structures petite enfance ainsi que les services périscolaires peuvent emprunter ces malles afin de mettre en place des animations autour du livre et de la lecture au sein de leur structure. **En 2024, les malles ont été empruntées 62 fois par 15 structures différentes.**

Appui à la dynamisation des bibliothèques

Afin de dynamiser et de positionner les bibliothèques comme des lieux de vie, nous avons mis en place un programme d'animations de janvier à décembre 2024 au sein des bibliothèques REZO LIRE. **48 animations autour du livre et de la lecture** ont eu lieu dans les bibliothèques du réseau. Elles **ont attiré près de 700 personnes.**



Animation « Yoga Conte » à la bibliothèque de la Bridoire en octobre 2024

Formation des équipes des bibliothèques

En 2024, 4 cafés-causette ont eu lieu avec les équipes des bibliothèques permettant la présentation d'ouvrages adulte pêle-mêle ; des albums jeunesse ; des adaptations des romans en BD ou encore des coups de cœur (tous ouvrages confondus). Pendant ces temps d'échange, les équipes des bibliothèques acquièrent des idées d'ouvrages à acheter pour leurs bibliothèques. C'est aussi l'occasion pour elles de faire part de leur coup de cœur et d'échanger autour d'une thématique littéraire. Ces moments sont importants pour créer du lien au sein du réseau dans un cadre convivial et chaleureux. Une formation autour de l'animation avec des albums jeunesse a eu lieu en avec l'association « Et patati et patata ».

Le nombre de demande d'assistance ne diminuant pas (le réseau est composé de peu de professionnels et de nombreux bénévoles), **la coordinatrice a fixé une permanence par trimestre au sein de chaque communauté de communes afin de proposer un accompagnement régulier au plus près des équipes.** Très prisés au début, ces rendez-vous ne continueront pas en 2025 car ils étaient de moins en moins fréquentés, car les équipes préfèrent un accompagnement au sein de leur bibliothèque ou privilégient les appels téléphoniques. Une formation a été dispensée auprès des 2 nouvelles bibliothèques : S^t Jean-de-Chevelu et Jongieux. Une formation sur le thème « Implanter du jeu de société en bibliothèque » a également été assurée par FM2J réunissant 12 participants. En 2 jours, les équipes ont découvert les techniques particulières de catalogage des objets ludiques mais surtout comprendre la posture professionnelle pour animer des séances. La coordinatrice assure régulièrement des formations sur le logiciel DECALOG. Cette année, les sujets abordés ont attiré 16 personnes.



Coordination du Rézolire

Développement du réseau

Les faits marquants cette année sont la signature d'une nouvelle convention de mandat, d'une durée de 5 ans, entre les membres du RézoLire. Également, la gratuité pour tous a été mise en place au 1^{er} janvier 2024, et qui explique en partie l'augmentation du nombre d'abonnés. Les adultes (18-69 ans) devaient s'acquitter jusque-là de la somme de 10,00€. Le réseau est désormais composé de 17 bibliothèques (les bibliothèques de Jongieux et de S^t Jean-de-Chevelu ont intégré le réseau courant 2024).

Le budget pour cette mission reste stable malgré l'arrêt de la subvention de la DRAC (DGD) pour les extensions des horaires (14 686€) et des aides européennes LEADER pour le développement du numérique (11 031€). La lecture publique est désormais accompagnée par le Département sur les postes des chargées de missions à hauteur de 15 000 €. Les communes membres du Rézo Lire participent toujours à hauteur de 1,50€/an/habitant, mais verront une révision à compter de 2025 basée sur l'index des prix à la consommation (IPC). Les communautés de communes passent quant à elles de 1 000 € à 3 000 € chacune. Des communes qui ne disposent pas de bibliothèque, participent désormais à cette politique lecture publique, pour le même montant de 1,50€/an/habitant.

Tranche d'âge (au 31 dec)	Nombre d'abonnés actifs		
	2022	2023	2024
Date de naissance non précisée	26	31	43
0-14 ans	1371	1415	1445
15-64 ans	733	726	971
65 ans et +	461	476	515
TOTAL	2590	2648	2973

Bilan du Rézo Lire en 2024 : caractéristiques abonnés et évolution des prêts tout ouvrages confondus

Année de prêt	Nombre de prêts	Nombre d'exemplaires actifs
2022	94650	38992
2023	105975	40511
2024	110810	42626

Déployer une communication vers tous les publics

Une campagne de communication a été réalisée (en interne) notamment pour faire connaître le passage à la gratuité et les différents services proposés par le RézoLire. Le site internet (rezolire.bibenligne.fr) évolue lui aussi toujours pour mieux répondre aux besoins des lecteurs.



Campagne de communication du Rézo Lire 2024

Nouveaux services au REZO LIRE

Des jeux de société pour attirer de nouveaux publics

Ce sont 7 bibliothèques qui proposent désormais du jeu soit sur place, soit en prêt aux adhérents. Dans un cas comme dans l'autre, cela a nécessité d'accompagner les bibliothécaires par la formation, par la vérification des jeux ; et d'assurer la connaissance des règles des jeux proposés. **Ce fond de jeux a fait l'objet de 1 500€ de budget d'acquisition. Ce dernier est amené à tourner de bibliothèque en bibliothèque.** Le prêt s'effectue de septembre à juillet. Les jeux sélectionnés ont une prédominance jeunesse mais quelques-uns sont destinés à un public plus confirmé. Un partenariat a été mis en place avec la ludothèque La ruche (CCVG) et la ludothèque associative de Yenne. **Une complémentarité de l'offre est ainsi réalisée et des professionnels des jeux peuvent ainsi être sollicités pour animer des soirées jeux dans les bibliothèques.**

Des fonds tournants pour diversifier les ouvrages

Une réflexion autour de la politique documentaire du réseau a été engagée afin de **trouver des moyens en réseau autour de la thématique des fonds et collections.** Un état des lieux a d'abord été dressé afin de connaître la typologie des usagers, les besoins et manques en termes de collections. Suite à cela, une réflexion collective a fait émerger l'idée de mettre en place un fonds commun tournant : il s'agit d'un fonds thématique développé qui sera mis à disposition dans les lieux de lecture qui le souhaitent. **Ce fonds tournera chaque année dans les bibliothèques** et sera enrichi tous les ans. **La thématique retenue a été les BD et Mangas et 12 bibliothèques ont souhaité en accueillir une partie.** Ces livres sont à mettre directement en rayon car catalogués par les agents SMAPS.

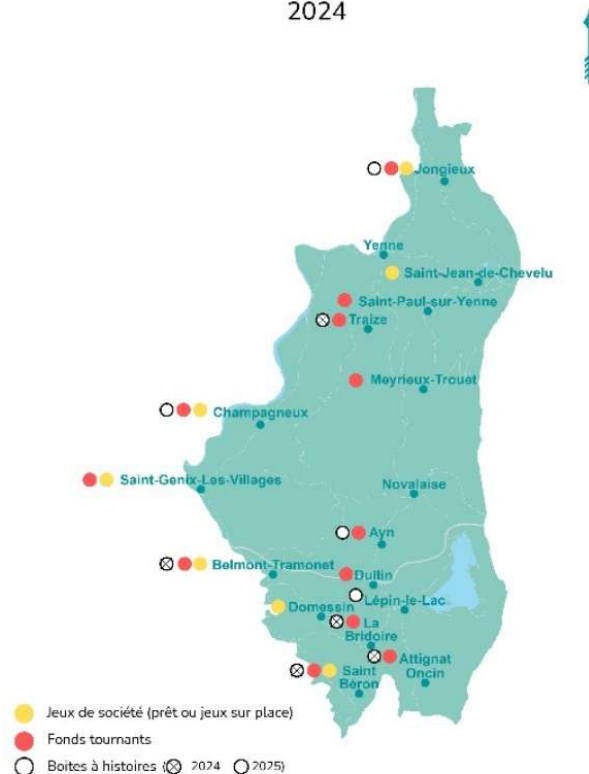
Des boîtes à histoires

Testées en 2023, **les boîtes à histoires ont tout de suite été « victimes de leur succès » avec des achats complémentaires en 2024, portant l'équipement prêté à 9 lunii et 5 merlin** contenant des histoires pour les enfants de 5 à 10 ans. Tous les ans, elles seront enrichies d'histoires, podcasts et documentaires supplémentaires. **Ce sont des outils solides et qui facilitent l'accès aux mots et aux histoires (le tout sans écran).** Très appréciés des petits et des enfants DYS. Les équipes n'ont pas besoin de formation pour les proposer. Une présentation leur est faite lorsqu'elles les récupèrent. Les boîtes à histoires sont disponibles au sein des bibliothèques qui en font la demande et elles les conservent pour 1 semestre.

Des collections accessibles

Comme chaque année, un fonds de collections adaptées a été proposé : livres à gros caractères, livres audio, livres tactiles, livres pour les enfants dyslexiques etc. avec au total 11 bibliothèques bénéficiaires. **L'objectif est de permettre à toutes et tous de bénéficier de livres adaptés à leur situation (handicap, dyslexie, problèmes de vue, ...).**

Les nouveaux services Rezo Lire
2024



Culture

Actions CTEAC : fin du projet des 3 compagnies artistiques

De janvier à fin juin 2024, les trois compagnies en résidence sur le territoire au titre de la **Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture (CTEAC)**, ont poursuivi leurs actions.

Le projet « Art, Nature, Enfance » : pour sa troisième année sur le territoire, **la compagnie Oleïa** a pu approfondir et faire mûrir les actions initiées depuis 2021 auprès des très jeunes enfants, de leurs familles et les accompagnants professionnels. 48 heures d'ateliers autour du mouvement et de la danse ont ainsi été proposées : 12 ateliers ont été menés dans trois écoles maternelles, avec une artiste-intervenante. Cette année, ce sont les écoles de Rochefort, de Traize et d'Attignat-Oncin qui en ont bénéficié. Les autres ateliers ont été proposés à des professionnelles de la petite-enfance. La compagnie a présenté son spectacle *Du vent dans les nuages* et a conçu des géodômes bohèmes, installations sonores et visuelles où se reposer, lire, dessiner, buller en plein festival !



Formation des professionnelles de la petite-enfance avec la compagnie Oleïa (projet CTEAC)

« L'Étrange Bibliothèque Octarine » : **la compagnie Fil à Retordre** a travaillé une nouvelle forme artistique : un escape book, mélange entre de l'art ludique et de la littérature. Afin de nourrir cette création, les artistes ont travaillé avec les bibliothèques et leur public autour de plusieurs actions : vote des lecteurs ; découverte de *L'Étrange Bibliothèque Octarine* par les lecteurs ; travail avec les bibliothécaires sur la mise en valeur des livres ; conception in-situ avec le public des énigmes en lien avec les livres votés ; stage de cirque/théâtre en lien avec les livres votés ; présentation des énigmes et des spectacles aux habitants. Lors de l'événement « En Avant le Printemps », les spectateurs ont pu s'essayer à résoudre les énigmes, pour renvoyer les histoires, sorties de leur livre, à leur état littéraire !

« Continuité et transmission » : après une année 2022/2023 basée sur la transmission de ses compétences en ingénierie culturelle, **la compagnie Les Petits Détournements** a choisi d'axer son travail sur : la transmission des méthodes de création artistique, afin de permettre au plus grand nombre de s'appropriier le processus de création d'une œuvre ; la réalisation en continuité des projets déjà menés depuis plusieurs années sur le territoire afin d'inscrire ces projets dans le temps ; le besoin de rendre visible les actions menées. Dans le cadre de sa nouvelle création *Ôde à l'ennui*, un travail de résidence et de médiation artistique a été mené dans les écoles de Saint-Jean-de-Chevelu, Attignat-Oncin et Pont-de-Beauvoisin. Un documentaire-trace a pu être réalisé dans l'ensemble des trois écoles du projet,



Résidence de création de la Cie Les Petits Détournements

témoignant de l'intérêt d'ouvrir les écoles aux artistes du spectacle vivant. Dans le but d'imaginer un spectacle déambulatoire amateur mixant des publics, des structures et des arts hétéroclites, deux stages ont été organisés, durant les vacances de février, en partenariat avec Val Guiers Ados et la Team Ado de Yenne. Leur but : découvrir le processus créatif, appréhender les outils de créations propre au cirque et la danse, prendre part à une création artistique collective. Enfin, la compagnie est retournée dans les écoles qui les ont accueillies l'année précédente *lorsqu'elle était en train de concevoir son spectacle L'homme canon*, afin de présenter aux enfants, en avant-première, cette création : écoles de Traize, Lépin-le-Lac et S^t Béron. Lors de l'événement « En Avant le Printemps », les spectateurs ont pu découvrir la déambulation *Bazar, bidules, paillettes*, proposée avec les jeunes de Val Guiers et de Yenne. En parallèle, le documentaire réalisé dans les écoles a été présenté par le réalisateur Jim Leblais.



« EN AVANT LE PRINTEMPS »

Né de la volonté des trois commissions culturelles du territoire de **porter un événement commun, fédérateur et valorisant l'ensemble de ce qu'il se fait sur le territoire**, l'événement « En Avant le Printemps » a tenu une première édition. Il s'est déroulé à Yenne, les **31 mai et 1^{er} juin**. Orchestrée avec la complicité de La Fabrique des Petites Utopies, il a réuni **250 artistes amateurs, 50 artistes professionnels et plus de 4 000 spectateurs autour de 25 spectacles et activités proposés gratuitement !** Les compagnies en résidence sur le territoire et les opérateurs des Parcours Artistiques ont notamment été mis à l'honneur !

Parcours Artistiques : une nouvelle convention triennale

Au printemps, une nouvelle convention Parcours Artistiques a été passée pour 2025-2027, avec le Département, le SMAPS, les communautés de communes de Yenne, Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et le SI des Sports des Échelles. Nouveauté : les projets menés via l'axe 1 « Découverte et sensibilisation » sont désormais menés exclusivement dans les écoles primaires du territoire, pour au moins 6h d'intervention par classe. Un soutien est également apporté aux structures conventionnées qui favorisent la pratique et/ou les enseignements artistiques pour les habitants, notamment les enfants et adolescents, contribuant ainsi à former des amateurs autonomes dans leur pratique. **Les structures conventionnées sont les suivantes : Alchimie, Cesam, Synfonia et la Compagnie Le Chat aux Grandes Oreilles.**

Améliorer la diffusion de spectacles : une mission d'audit des salles polyvalentes

Le rapport d'audit mené dans trois salles polyvalentes du territoire (Yenne, S^t Genix-les-Villages, Novalaise) a été rendu en fin d'année. L'objectif était de réaliser un diagnostic culturel, un diagnostic scénographique et de donner des orientations scénographiques dans le but d'améliorer l'offre de spectacles semi-pro ou professionnelles dans les salles en question par une amélioration des conditions techniques et par un accueil amélioré des publics. Il apparaît que du point de vue de l'espace et architecture et des équipements, les bases pour assurer la diffusion de spectacles vivants ne sont pas réunis.

L'audit a rendu la conclusion que les quelques équipements existants sont dépassés ou vieillissants quand ils ne sont pas hors service. Aucune évolution scéno-technique significative ne peut être envisagée sans être accompagnée d'importants travaux portant sur les bâtiments, et d'une programmation indispensable à la réussite des projets.

Soutien aux actions culturelles sur le territoire

En novembre, un accompagnement à une meilleure utilisation et renseignement d'APIDAE pour optimiser l'Agenda Culturel de l'Avant-Pays Savoyard a été proposé aux trois offices de tourisme du territoire. Enfin, le SMAPS a poursuivi son soutien aux acteurs culturels du territoire. En plus de l'accompagnement quotidien, le SMAPS a mis en relation les compagnies artistiques à la recherche de salles pour mener des résidences de création, avec les communes. C'est ainsi que la compagnie « Une chanson tonton ? » a été accueillie à la salle des fêtes de Champagneux durant une semaine. Pour leur sortie de résidence, les artistes ont proposé, aux enfants de l'école, de venir découvrir en avant-première leur spectacle d'ombres rétroprojetées *Quand vient l'hiver*, quasiment terminé.



Résidence de création de la compagnie « Une chanson tonton ? »

PROGRAMMATION LEADER 2021-2027

La mission d'animation portée par le SMAPS

Le territoire LEADER Entre Lacs et Montagnes a été séparé en deux secteurs Sud et Nord. Le SMAPS porte à 100% le poste d'animation sur la partie Sud du

territoire (les trois communautés de communes du SMAPS, la CC du Grésivaudan, la CC Cœur de Chartreuse, la CC Bièvre Est, le Pays Voironnais, et quelques communes de la métropole grenobloise). Il n'y a plus de gestionnaire dans la structure, le Pays Voironnais porte le poste de gestionnaire pour la partie Sud. L'animatrice intervient sur le territoire pour réaliser les actions suivantes :

- Animer le territoire LEADER pour faire émerger les initiatives correspondant à la stratégie définie ;
- Assurer le suivi du conventionnement entre la structure porteuse et l'Autorité de Gestion ;
- Diffuser les informations sur le programme LEADER auprès des collectivités publiques et des organismes ;
- Organiser et animer les rencontres et réunions liées au plan de développement ;
- Préparer, animer les comités, réunions et leurs suivis ;
- Assister les porteurs de projets dans la constitution de leur dossier en lien avec le responsable administratif et la gestionnaire ;
- Organiser l'instruction technique préalable à l'examen par le comité de programmation ;
- Assurer la coordination avec les partenaires financiers ;
- Mettre en œuvre le processus d'évaluation et de mobilisation du GAL pour cette démarche ;
- Rédiger les comptes-rendus des Comités de Programmation/Comités d'Audition territoriaux et toutes les réunions organisées, les Bilans Annuels et l'évaluation du programme ;
- Mettre en œuvre des actions de coopération, interface entre acteurs locaux et partenaires ;
- Participer au Réseau régional et au réseau National.

Déploiement de la stratégie et rédaction des Appels à Projets

L'année 2024 a été marquée par le démarrage effectif de la programmation : les 1^{ers} appels à projet ont été publiés dès le mois de janvier, puis se sont échelonnés tout au long de l'année. Ce sont au total neuf appels à projets qui ont été ouverts sur l'année 2024 (sans compter l'appel à projet « Animation »). Le calendrier 2024 des appels à projets a été construit comme suit :

- Janvier : Ouverture des appels à projets « Centre-Bourg » et « Logements pour travailleurs et saisonniers » ;
- Mars : Ouverture des appels à projets « Culture », « Transition » et « Itinérances touristiques » ;



- Avril : Fermeture de l'appel à projets « Centre-Bourg » ;
- Mai : Ouverture des appels à projets « Commerces itinérants », « Services, commerces, aides aux entreprises », et « Coopération » ;
- Novembre : Ouverture de l'AAP « faciliter la découverte du territoire » ;
- Décembre : Fermeture des appels à projets « Logements pour travailleurs et saisonniers », « Culture », « Transition », « Itinérances touristiques » et « Commerces itinérants », « Services, commerces, aides aux entreprises ».



Représentation schématique de la Stratégie LEADER Entre Lacs et Montagne 2021 – 2027 et de ses fiches actions

La mission d’animation du programme auprès des territoires et porteurs de projets

Présence sur le terrain

Du fait du territoire d’animation étendu, de nombreux déplacements sont nécessaires, pour aller à la rencontre des porteurs de projets (permanences ou rencontres chez les porteurs de projets). Le binôme « Animation-gestion » de la partie Sud du territoire étant géographiquement éclaté dans deux structures : Syndicat Mixte de l’Avant Pays Savoyard et Communauté d’Agglomération du Pays Voironnais, des déplacements réguliers au Pays Voironnais étaient également nécessaires. A ces journées s’ajoutent tous les déplacements pour aller rencontrer d’autres porteurs de projet, ainsi que les nombreux échanges téléphoniques et visioconférences.

Rencontre avec les porteurs de projets

Ce sont environ 150 projets qui ont été proposés, environ 60 ont débouché sur un rendez-vous en présentiel, une visio ou un échange téléphonique plus poussé. Ce sont au final 22 dossiers de demande de subvention qui ont été déposés en 2024.

Mise en place des instances LEADER, audition et programmation des projets

Six comités d'audition territoriaux (CAT) ont eu lieu en 2024 et ont réuni, au-delà des membres des comités investis ; 22 porteurs de projets et autant de projets auditionnés sur l'année 2024. Ces comités d'audition nécessitent un gros travail de préparation en amont et en aval : dépôts minimaux des dossiers sur le « Portail des Aides », rédaction des fiches-projets avec les porteurs de projets, préparation du support et des grilles de sélection, puis transfert des éléments pour le comité de programmation et rédaction des comptes-rendus.

Les COPROG demandent un temps de préparation en amont pour identifier les projets prêts à passer en sélection et/ou programmation, c'est-à-dire à un stade d'instruction plus ou moins avancé, avec des dossiers le plus complets possible pour la sélection. Il faut également préparer les temps d'ateliers et de co-construction avec les membres du COPROG. Au total ce sont cinq comités de programmation qui se sont tenus en 2024 :

- COPROG 11 mars : Validation des Appels à Projets et test en vue de la sélection de l'AAP Centre-Bourg ;
- COPROG 5 mai : Notation des 17 projets dans le cadre de l'AAP Centre-Bourg ;
- COPROG 18 septembre : Suivi et actualités du programme, notation de 9 projets en sélection ;
- COPROG 16 novembre : Sélection et/ou programmation de 9 projets ;
- COPROG 11 décembre : Décisions, sélection et/ou programmation de 8 projets, travail sur les AAP ;



Vie de l'équipe d'animation Entre Lacs et Montagnes

Réunions d'équipe et journées de travail (visio ou présentiel) : avec le lancement des AAP et des instances en 2024, le travail en équipe a été dédié au travail de fond sur la rédaction des appels à projets et sur l'organisation et le fonctionnement des instances.

Du fait de l'éclatement de l'équipe LEADER sur le grand territoire, il est difficile de travailler ensemble au quotidien : des points très réguliers en visio ou présentiel ont été mis en place, ainsi que des journées de travail en présentiel. Sujets abordés : élaboration et rédaction des appels à projets, préparation des COTECH, COPROG, réunions, instances, réunions de préparation et de débrief des comités, etc. Cela représente environ 26 journées ou demi-journées de travail en équipe. Plusieurs rencontres Inter-GAL avec la référente territoriale de la Région ont également eu lieu afin d'avoir de l'information de l'Autorité de gestion et d'échanger avec les autres GAL Haute-Savoie/Savoie/Isère.



Comité de programmation LEADER « Entre Lacs et Montagne » - Juin 2024

Au total ce sont au total 6 projets qui ont été accompagnés pour certains, sélectionnés (et programmés pour certains) en 2024 pour un total de 193 300€ de subventions FEADER du LEADER qui ont été attribuées sur le territoire :

- La communauté de communes Val Guiers pour l'aménagement, le développement et la promotion d'un local accueillant des jeunes du territoire à Pont-de-Beuvoisin Savoie. Pour un montant de subvention LEADER de 16 600,00€.
- La commune de Pont-de-Beuvoisin Savoie, avec la création d'un local commercial et boutique éphémère en centre-bourg. Pour un montant de subvention LEADER de 30 000,00€.
- La commune de Novalaise avec la création du jardin intergénérationnel « Aux mille et unes vies ». Pour un montant de subvention LEADER de 34 000,00€.
- La commune de Saint Genix les Villages pour la création d'espaces partagés et développement des modes actifs en centre-bourg. Pour un montant de subvention LEADER de 48 000,00€.
- Le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard pour le Défi Sobriété Familles. Pour un montant de subvention LEADER de 16 700,00€.
- Le Château de Lili (Le Vernay) avec la réhabilitation d'hébergements touristiques. Pour un montant de subvention LEADER de 48 000,00€.

VIE DE LA STRUCTURE

Projets internes

En fin d'année 2024, le Président et le Bureau syndical ont souhaité engager **un audit sur le fonctionnement du Syndicat Mixte**. Cet audit a pour objectif de questionner :

- Les liens entre le syndicat mixte et les EPCI membres et/ou leurs communes ;
- Le fonctionnement interne du SMAPS et les interactions entre les différentes instances (Comité syndicale, Bureau syndical et commissions thématiques ;
- Le fonctionnement administratif du Syndicat.

Ce travail, qui livrera ses fruits en début d'année 2025, doit permettre aux élu(e)s de ce mandat de donner des **pistes d'amélioration visant à fluidifier les actions du SMAPS au service des populations** du territoire de l'Avant-Pays Savoyard.

D'autres projets, plus symboliques, ont été menés pour améliorer le fonctionnement général du SMAPS et son modèle économique :

- **Une candidature** a été déposée et retenue pour participer à un nouveau programme européen « **Piter + Graies Clima Lab** » ALCOTRA, sur la thématique de la réduction de la vulnérabilité face aux effets du changement climatique ;
- **Un projet de Contrat local Installation et Foncier (CLIF) est en construction**. La Chambre d'agriculture et la Maison des agriculteurs participent au projet ;
- **Communication** : La diffusion régulière de la newsletter Smaps se poursuit, tout comme les publications sur Facebook ou le site Internet du SMAPS ;
- **Tri puis transfert des données** vers une nouvelle arborescence construite en commun ;
- **Préparation du BP 2024** : Un travail à l'échelle des Bureaux communautaires des 3 EPCI

Réunion statutaires et relations avec les membres du syndicat :

Le Bureau syndical s'est réuni 12 fois en 2024.

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois.

Le (date) une réunion des Bureaux des 3 EPCI membres a eu lieu pour présenter et travailler sur la situation budgétaire du SMAPS.

Mouvement de personnel et emplois :

Départ de Côme GEROUDET a sollicité une mutation en décembre 2024 ;




TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS au 31/12/2023

		Emplois permanents budgétaires						Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETPT			Emplois vacants			
Filière	Cat	Grade	Emplois	Totaux Agent	10 TC	347 H	6 TNC	139 H	16 Tot P	433 Tot H	2 F	10 C	12 Tot	5 VACANTS
Administrative	A		Attaché principal		1	35	0	0	1	35	0	1	1	0
	A	Attaché principal	DGS	DEVINANT Armelle	1	35	0	0	1	35	0	1	1	0
	A		Attaché		5	175	2	30,5	7	181	2	2	4	3
	A	Attaché	Chargée de mission AURA Entreprise	PAYART Marie	1	35	0	0	1	35	1	0	1	0
	A	Attaché	Chargé de mission tourisme	MAUREL Christophe	1	35	0	0	1	35	1	0	1	0
	A	Attaché	Cheffe de projet culture	DI GIROLAMO Célia	1	35	0	0	1	35	0	1	1	0
	A	Attaché	Chargé de mission Avélo2 & Natura 2000	Ex-BONTE Félicie	0	0	1	24,5	1	24,5	0	0	0	1
	A	Attaché	Chargé de mission mobilité / vélo	BELET Claire	1	35	0	0	1	35	0	1	1	0
	A	Attaché	Ancien chargé de mission LEADER	Ex-BOURG Maëlle	1	35	0	0	1	35	0	0	0	1
	A	Attaché	Agent comptable/RH	Ex VIBERT Denise	0	0	1	6	1	6	0	0	0	1
	B		Rédacteur		2	70	0	0	2	70	0	2	2	1
	B	Rédacteur	Chargé de mission Leader	MICHARD Bénédicte	1	35	0	0	1	35	0	1	1	1
B	Rédacteur	Assistante de Direction	RICHARD Mirreille	1	35	0	0	1	35	0	1	1	0	
Technique	A		Ingénieur Principal		1	31,5	0	0	1	31,5	0	1	1	0
	A	Ingénieur Principal	Chargée de mission SCOT	MASBOU Adeline	1	31,5	0	0	1	31,5	0	1	1	0
	B		Ingénieur		1	35	0	0	1	35	0	1	1	0
	B	Ingénieur	Chargé de mission TEPOS	GEROUDET Côme	1	35	0	0	1	35	0	1	1	0
	B		Technicien		0	0	1	28	1	28	0	1	1	0
B	Technicien	Technicien SIG	GUEFFIER Kevin	0	0	1	28	1	28	0	1	1	26	
Culture	A		Attaché de conservation du patrimoine		0	0	3	80,5	3	52,5	0	2	2	1
	A	Attaché de conservation du patrimoine	Chargée de mission lecture	Ex-ESTRAGNAT Lise	0	0	1	28	1	28	0	0	0	1
	A	Attaché de conservation du patrimoine	Chargée de mission lecture	ESTRAGNAT Lise	0	0	1	24,5	1	24,5	0	1	1	0
	A	Attaché de conservation du patrimoine	Chargée de mission lecture	ARRIVÉ Mélanie	0	0	1	28	1	28	0	1	1	0

Bilan financier

Budget Général :

- Le résultat de la section de fonctionnement présente un **déficit de 2 415,56 €**
- Le résultat de la section d'investissement présente un **excédent de 220 344,21€**

Budget Principal	CA 2024
Recettes de fonctionnement	2 159 581,58€
<i>Dont reprise excédent 2023</i>	0 €
Dépenses de fonctionnement	2 161 997,14€
<i>Dont reprise déficit 2023 (Chapitre 002)</i>	33 976,18€
Résultat de fonctionnement 2024	- 2 415,56€
Recettes d'investissement	425 909,53€
<i>Dont reprise excédent 2023 (Chapitre 001)</i>	192 517,02€
Dépenses d'investissement	205 565,32€
<i>Dont reprise déficit 2023</i>	0 €
Résultat d'investissement 2024	220 344,21€

2024 : évolution des charges par rapport aux ressources propres.

Sur la section de fonctionnement :

➔ Augmentation des cotisations des membres de 11 à 14 € par habitant.

Avec cette évolution et tous les ajustements budgétaires par domaines d'intervention, la section de fonctionnement est tout juste équilibrée.

La section d'investissement

➔ excédentaire, malgré le transfert à hauteur des amortissements à la section de fonctionnement.



Perspectives 2025

Vie de la structure

- Déménagement des locaux du SMAPS
- Poursuite des réflexions suite à l'audit

SCOT et SIG

- Mise en œuvre du projet de SIG des infrastructures cyclables à l'échelle départementale
- Appui aux communes pour l'élaboration des rapports d'artificialisation des sols

Transition et Habitat

- COT : Finalisation de l'élaboration des plans d'actions et mise en œuvre progressive des actions
- Energie : Candidature pour un nouveau CCR sur 4 ans, à l'échelle départementale
- CRTE : Signature d'un avenant
- Habitat /SPRH : Renforcement de la politique habitat, signature d'un avenant à l'OPAH, signature et mise en œuvre d'un Pacte Territorial pour poursuivre le SPRH

Mobilités

- Préfiguration du Service Express régional Métropolitain
- Elaboration d'un Plan de mobilité simplifié, relatif au SERM
- Consolidation du service Réflex Vélo
- Animation du 3^{ème} Défi des écoliers et poursuite animations vélos

Tourisme

- Finalisation de l'offre Trail autour du lac d'Aiguebelette
- Audit et projet d'adaptation de l'offre VTT du territoire : parcours, outils, produits

- Fin du projet valorisation du site château de Mauchamp à S^t Maurice-de-Rotherens
- Projet d'amélioration de l'offre de randonnée sur le territoire de la CC Yenne
- Projet de service d'entretien des équipements et itinéraires pleine nature

Lecture publique

- "Ma bibliothèque en fête" : Portes ouvertes des bibliothèques le 4 octobre
- Réouverture de la bibliothèque annexe de S^t Genix-les Villages à Grésin
- Développement du fonds commun tournant, des jeux de société et des collections adaptées au Rézo Lire
- Formation et accompagnement des équipes des bibliothèques
- Tournée des bibliothèques pour consolidation du bilan et des perspectives

Culture

- Écriture de la nouvelle convention CTEAC-Vers un Projet Culturel de Territoire
- Accueil de nouvelles compagnies artistiques
- Participation des élu(e)s et techniciens au cycle régional Vers des Projets Culturels de Territoire
- Préparation d'En Avant le Printemps 2026
- Déploiement du matériel de cinéma de plein air
- Poursuite de la structuration des acteurs et déploiement des Parcours Artistiques

LEADER

- Mise en place des outils d'évaluation des projets et du programme LEADER
- Participation aux réseaux LEADER départementaux, régionaux et nationaux
- Poursuite des permanences sur le territoire et du travail de terrain à la rencontre des porteurs de projets



SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD
www.avant-pays-savoysard.com



AVEC LE SOUTIEN DE